



## **COMPTE RENDU DU CHS-CT du 20 mai 2014**

Le CHSCT s'ouvre sous la présidence de **M. BRUNET** (et en l'absence de Mme BLANC).

Pour la CGT étaient présents : Michèle MERCIER, Alexis CORTIJOS de la DGFIP et Pierre-Yves GABAY des douanes.

Avant de commencer la séance, la CGT demande que l'examen du compte-rendu de la visite de la DNID (Direction Nationale des Investigations Domaniales, le suivi des rapports de visite de l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) et des différents registres soient reportés à une prochaine séance, vu l'absence des acteurs de prévention, ce que le président est obligé d'accepter.

### **1<sup>er</sup> point à l'ordre du jour: Modalités de rédaction des procès-verbaux du CHSCT**

La CGT fait remarquer que la question a déjà été posée à la séance plénière précédente et réaffirme son attachement à l'exhaustivité des PV. En revanche, l'enregistrement des débats pourra faciliter la tâche de la secrétaire-animatrice.

### **2<sup>ème</sup> point : Propositions d'actions Les propositions d'actions**

#### **-Douanes d'Orly**

4 actions étaient soumises au vote : à l'exception des bras support écran pour ordinateur, la CGT s'est opposée aux 3 autres propositions qui ne relèvent pas du domaine d'action du CHSCT :

-repose-pieds : un grand nombre d'entre eux sont inutilisés à la DDFIP et leur utilité pour la santé reste à prouver ;

-paires de gants en kevlar (ce sont des équipements de protection individuelle (EPI) individualisés qui relèvent des obligations de l'employeur) ;

-trans-palette : la CGT demande à l'administration de prendre ses responsabilités et d'embaucher : on ne remplace pas le personnel par un objet qui coûte 800 euros !

Seuls les gants en kevlar ont été retenus par les autres organisations syndicales.

## **-DDFIP**

- **Lors de la séance du 27 février 2014, le principe de la rampe d'accès handicapés du CFP de CHAMPIGNY avait été voté à l'unanimité.** La CGT a défendu le projet de rampe sur le devant du site, ce qui était également l'avis des acteurs de prévention. L'ensemble des OS s'est donc prononcé pour ce projet, qui devrait être lancé cette année, mais nécessite un maître d'œuvre et un appel d'offres. Selon l'administration, les travaux pourraient être effectués en octobre 2014.

La CGT a approuvé la mise aux normes du toit-terrasse. En effet, ce toit-terrasse n'est pas pourvu de garde-corps permettant tous travaux sur l'étanchéité, l'isolation et l'électricité. Grâce à la pose des garde-corps, tous ces travaux pourront commencer quand l'administration l'aura décidé.

Enfin, la CGT a voté le principe d'un escalier de secours qui fera l'objet d'un marché public.

- **Le désamiantage de L'HAY-LES-ROSES** a également été proposé, mais son coût très élevé rend impossible une telle action sur une seule année. La CGT s'étonne que les premiers rapports de visite de l'administration mentionnaient une absence d'amiante, alors qu'on sait maintenant que ce site est certainement l'un des plus amiantés du département ! Ainsi, le Conseil Général avait désamianté les 2 étages qu'il occupait il y a quelques années déjà. La position de la CGT a toujours été claire :

- 1) Nous prônons un désamiantage total et non un encapsulage :
- 2) Pas d'année civile sans désamiantage dans le département ;
- 3) Pas de désamiantage en présence des personnels ;
- 4) Responsabilité financière de la direction.

La CGT a donc demandé que soit proposé au CHSCT un désamiantage à la prochaine séance du 1er juillet (il pourrait s'agir de Choisy ou de Villejuif).

- La CGT se félicite de la commande par le CHSCT de 2 ordinateurs ultra-portables, qu'elle et le médecin de prévention demandaient depuis longtemps. Ces ordinateurs serviront aux agents qui en auraient besoin en urgence dans le cadre de leur activité (vérificatrices enceintes, agents atteints de pathologies du dos ou du squelette...

- De même, les formations aux extincteurs réclamées par la CGT depuis 2013 seront enfin effectuées pour tous les sites, à l'exception de Villeneuve-Saint-Georges, qui a encore 11 agents formés en 2012.

### **3eme point : Questions diverses**

La CGT s'est interrogée sur les nombreuses pannes d'ascenseur sur le site de Créteil et sur la prestation rendue par la société SCHINDLER et a même demandé que des pénalités financières soient appliquées pour service non rendu. La direction nous a répondu que le marché national leur échappait en partie et que beaucoup d'autres directions font remonter les mêmes difficultés.

Pour Villeneuve-Saint-Georges et Alfortville, la CGT a renouvelé sa question sur les portes du rez-de-chaussée qui sont bloquées ou encombrées et ne peuvent plus servir d'issues de secours. La direction a semblé découvrir le problème, une fois de plus !

La CGT a aussi évoqué la question de l'élagage des arbres dans la cour de Villeneuve-Saint-Georges : la direction s'est engagée à contacter le propriétaire.

### **Vos représentants CGT au CHSCT 94**

Pierre-Yves GABAY, Jean-Claude CASPRIN-LASMI, Michèle MERCIER, Philippe LEPAGE, Joséé MARCIANO, Alexis CORTIJOS